



La certification ISO 14001 à votre portée

Système de management environnemental efficace, la norme ISO 14001 est internationalement reconnue. Mais la marche à franchir pour y accéder est souvent trop haute pour les entreprises. AFNOR Certification vous propose de rejoindre les 100 000 entreprises certifiées ISO 14001 à travers le monde, mais à votre rythme !

Une certification environnementale adaptée aux contraintes de votre entreprise

Aboutissant à la certification AFAQ ISO 14001, la solution **AFAQ 14001 par Étapes** est progressive et vous permet de valoriser votre engagement et vos efforts en matière d'environnement tout au long de votre démarche d'amélioration.

Étape par étape, vous allez à l'essentiel par la mise en œuvre d'actions immédiates. Chacun des trois jalons étant certifiable, vous affichez votre progression.

Démarche environnementale et enjeux stratégiques

Atteindre et démontrer un bon niveau de performance environnementale, maîtriser les impacts de vos activités, produits et services sur l'environnement... des objectifs qui deviennent des enjeux vitaux pour votre entreprise et les générations à venir.

Avec la certification environnementale, vous répondez à la fois aux exigences exprimées par vos clients et donneurs d'ordre, et respectez la législation sur toutes les questions relatives à l'environnement et au développement durable.

Vous faites reconnaître officiellement vos efforts environnementaux, avant même l'obtention de votre certificat.

**500 sites
certifiés**

Avec la solution AFAQ 14001 par Étapes, obtenez un certificat ISO 14001 dans un délai de 2 à 6 années

Trois niveaux successifs pour plus de souplesse :



● Le niveau 1/3

- Vous recensez vos pratiques et les résultats existants.
- Vous mesurez les écarts par rapport à la réglementation et aux bonnes pratiques.
- Vous identifiez, sous l'impulsion de la Direction, les actions prioritaires et les mettez en œuvre.

AFNOR Certification audite, et établit un rapport d'audit, support à la décision de certification.

Votre entreprise peut afficher son certificat Niveau 1/3



● Le niveau 2/3

- Vous mettez en œuvre votre politique, vos actions et évaluez votre système en Revue de Direction.
- Vous réalisez un état des lieux approfondi sous la forme d'une analyse environnementale.
- Vous hiérarchisez les risques et établissez un programme environnemental au sens de la norme ISO 14001.

AFNOR Certification effectue un audit permettant de vous délivrer le certificat Niveau 2/3.

Votre entreprise peut afficher son certificat Niveau 2/3



● Le niveau 3/3

- Vous formalisez et surveillez votre système de management environnemental.
- Vous organisez la communication environnementale interne et externe de votre entreprise.
- Vous mesurez vos performances environnementales.

AFNOR Certification audite votre système et vous délivre la certification ISO 14001.

Votre entreprise peut afficher son certificat ISO 14001

Choisissez la simplicité : nos conseillers commerciaux sont à votre service
au **01 41 62 80 11**